

Catégories	
<u>Minikims</u>	2016 - 2017
Mini-poussins	2014 - 2015
Poussins	2012 - 2013
Benjamins	2010 - 2011
Minimes	2008 - 2009
Cadets	2005 - 2006 - 2007
Juniors	2002 - 2003 - 2004
Seniors	2001 et avant

ATTENTION !

CONDITIONS SANITAIRES

En raison de la situation sanitaire, les organisateurs de rencontres sportives sont contraints d'appliquer certaines règles fixées par le Ministère chargé des Sports, par la Fédération, par la Préfecture et par le propriétaire des lieux de compétition (le plus souvent la Municipalité).

Elles seront notées sur l'invitation et affichées dans le complexe, elles peuvent cependant parfois évoluer selon les consignes reçues, nous vous demandons de prier vos adhérents de les respecter, tout manquement entraînera une sanction, voire une exclusion.

IMPORTANT !

RECOMMANDATIONS

- Les compétiteurs doivent venir, dans la mesure du possible, en tenue afin d'éviter une circulation trop importante dans les vestiaires
- Les compétiteurs doivent venir avec leur gel qu'ils devront mettre sur les pieds et mains avant de monter sur le tatami
- Les flux de circulation dans les installations doivent permettre le respect des gestes barrières. Le public doit limiter ses déplacements et reste assis, en station debout : distanciation physique de 1m
- Les horaires de pesée sont fixés afin de réguler le nombre de visiteurs, il est demandé de les respecter et de ne pas venir trop à l'avance.

RAPPEL !

LE PASS SANITAIRE

Le pass sanitaire est obligatoire dans les conditions en vigueur au moment de la manifestation, à ce jour (03/11/2021) : pour tous à partir de 12ans et 2mois. Il consiste à une présentation, numérique (via l'applicationTousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

- Vaccination avec un schéma vaccinal complet (7 jours post injection finale).
- Test RT-PCR, antigénique ou autotest négatif de moins de 72h réalisé sous la supervision d'un professionnel de santé. •
- Certificat de rétablissement à la suite d'une contamination par la Covid-19 délivré sur présentation d'un document mentionnant un résultat positif à un examen de dépistage RT-PCR réalisé depuis plus de 11 jours et de moins de 6 mois.

Des bracelets fournis par le comité du Nord FSGT seront mis aux personnes ayant présenté leur pass sanitaire afin d'éviter plusieurs contrôles

NOUVEAU !

LA PESEE

Il est interdit de pénétrer dans la salle de pesée avec tout appareil pouvant effectuer photos ou vidéos

Tout combattant, accompagnant ou officiel se présentant dans une salle de pesée avec un de ces appareils se verra immédiatement exclu de la compétition.

A SAVOIR

LE CERTIFICAT MEDICAL

Les compétiteurs doivent présenter :

- Pour les mineurs : Attestation FSGT ou dans certains cas certificat médical de non contre-indication à la pratique du judo en compétition
- Pour les majeurs : Certificat médical de l'année en cours ou certificat médical précédent + attestation (dans les 2 années qui suivent le CM mais sans interruption de prise de licences))

FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL

20 AVENUE SAINT-ROCH - B.P. 117 - 59302 VALENCIENNES CEDEX

TEL : 03 27 47 96 55 - FAX : 03 27 47 35 88 - E.mail : fsgt59@wanadoo.fr - Internet : fsgtnord.org